Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025104-DE

Quéven Kewenn	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal *Séance publique du 18 décembre 2025*
Référence : 2025.104	*Objet :* **Modification de l'adressage Résidence Dieny**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 23 Absent : 1 Procurations : 4 **Votants : 27**	**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : Marc Boutruche, Fabrice Klein, Jean-Pierre Allain, Céline Olivier, Raymond Boyer, Nicole Naour, Anthony Follo, Julie Gillmann, Pascale Gillard, Damien Baudet, Marc Le Tallec, Myriam Pierre, Bertrand Rico, Aziliz Daniel, Jean-Luc Le Flécher, Sophie Cargoët, Thierry Champion, Stéphane Le Ravalec, Christian Le Cagnec, Laurence Mévélec, Danielle Le Marre, Karine Tardy, Yann Guevel. **Absent :** Christophe Gérard **Pouvoirs** : **Pierrette Para** à Raymond Boyer, **Sandrine Fayot** à Stéphane Le Ravalec, **Pierre-Emmanuel Hervé** à Myriam Pierre, **Nolwenn Garcia** à Marc Boutruche.

Considérant les difficultés rencontrées en matière d'adressage au sein de la Résidence Dieny, il a été décidé, en accord avec les habitants (réunion du 25/09/2025) d'attribuer une adresse unique à l'ensemble des logements composant les cinq bâtiments.

Cette adresse sera dénommée "Résidence Kewenn Park", les bâtiments étant identifiés par une numérotation de 1 à 5, conformément au plan ci-dessous:



Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601857-20251218-DEL2025104-DE

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 27 voix pour,

- **Approuve l'attribution d'une adresse unique à la résidence dénommée "Résidence Kewenn Park" composée de 5 bâtiments suivant le plan ci-dessus.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.**

A Quéven, le 18 décembre 2025
Marc Boutruche,
Maire de Quéven

